

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 3375 / Imm.

Objet:
Relevé des mutations.



clamer

Transmis à Monsieur le Chef du Bureau des
Impôts à Usumbura, relevé des mutations surve-
nues dans la population non-indigène au cours
du mois de novembre 1950.-

Astrida, le 5 décembre 1950.-
L' Administrateur Territorial Assistant,

J.KIRSCH,